

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 100 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 100 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 65 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 18 Absent(s) excusé(s) : 31 Absent(s) : 5</i>
--	---	---

Date de convocation : 24 mai 2022

Vote(s) pour : 83
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 30 mai 2022,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2022-05-30-CM-3.1 :

Désignation d'un nouveau représentant de l'Eurométropole de Metz au SIEGVO (Syndicat Intercommunal des Eaux de Gravelotte et de la Vallée de l'Orne) en remplacement de Monsieur Bertrand KENNEL.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

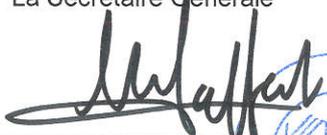
Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 7 septembre 2020 désignant Monsieur Bertrand KENNEL, issu de la Commune de Lorry-lès-Metz, en qualité de représentant de Metz Métropole au SIEGVO (Syndicat Intercommunal des Eaux de Gravelotte et de la Vallée de l'Orne),
CONSIDERANT que la Commune de Lorry-lès-Metz a fait part à Metz Métropole de son souhait qu'il soit procédé à la désignation d'un nouveau représentant,

DECIDE de désigner Monsieur Jean-Paul SCHMITT en qualité de représentant de Metz Métropole au SIEGVO en remplacement de Monsieur Bertrand KENNEL

Pour extrait conforme
Metz, le 31 mai 2022
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT



Résumé de l'acte

057-200039865-20220530-2022-0530-DC3-1-DE

Numéro de l'acte : 2022-0530-DC3-1
Date de décision : lundi 30 mai 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : Désignation d'un nouveau représentant au SIEGVO en remplacement de Monsieur Bertrand KENNEL
Classification : 5.3 - Designation de représentants
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 01/06/2022
Numéro AR : 057-200039865-20220530-2022-0530-DC3-1-DE
Document principal : 99_DE-3-1.pdf

Historique :

01/06/22 10:18	En cours de création	
01/06/22 10:47	En préparation	Catherine DELLES
01/06/22 11:06	Reçu	Catherine DELLES
01/06/22 11:06	En cours de transmission	
01/06/22 11:07	Transmis en Préfecture	
01/06/22 11:11	Accusé de réception reçu	

